

# LISTE DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2122 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**N°75/2020** : sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'opération Groupe scolaire Carbonnel : « *Création d'un nouveau bâtiment et réhabilitation d'espaces scolaires* » d'après le plan de financement suivant :

Coût total prévisionnel de l'opération : **2 701 977.85 €** (arrondi à) **2 701 977.00 €**

* DEPARTEMENT	2021	~ 11,06 %	298 800.00 €	
* DEPARTEMENT	2022	~11,06 %	298 800.00 €	
* DEPARTEMENT	2020	~ 11,06 %	298 800.00 €	
* ETAT/ D.E.T.R.	2020	~ 11,11 %	300 192.20 €	
* Autofinancement Commune		~ 46,44 %	1 505 384.80 €	
<b>Total H.T.</b>			<b>2 701 977.00 €</b>	<b>2 701 977.00 €</b>

**N°76/2020** : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise GARNIER-PISAN du marché intitulé : « *Construction d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment école Carbonnel - LOT 1 VRD* » pour un montant global et forfaitaire de 118 819,83 € HT.

**N°77/2020** : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise SNTC du marché intitulé : « *Construction d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment école Carbonnel - LOT 2 - GROS ŒUVRE ET LOTS SECONDAIRES* » pour un montant global et forfaitaire de 1 874 015,54 € HT.

**N°78/2020** : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise KONE ASCENSEURS du marché intitulé : « *Construction d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment école Carbonnel - LOT 3 - ASCENSEUR* » pour un montant global et forfaitaire de 26 800,00 € HT.

**N°79/2020** : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise CAI - Conduits Aéronautiques et Industries (SAS) du marché intitulé : « *Construction d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment école Carbonnel - LOT 4 - PLOMBERIE - CVC* » pour un montant global et forfaitaire de 302 641,00 € HT (offre de base 282 776,00 € HT + option climatisation 19 865,00 € HT).

**N°80/2020** : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise RENOV'ELEC du marché intitulé : « *Construction d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment école Carbonnel - LOT 5 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES* » pour un montant global et forfaitaire de 204 800,48 € HT.

**N°81/2020** : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise CIDS du marché intitulé : « *Construction d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment école Carbonnel - LOT 6 - CUISINE - CLOISONS* » pour un montant global et forfaitaire de 174 900,00 € HT (offre de base 174 900,00 € HT + option hotte offerte).

- N°82/2020** : signe avec le groupement GARNIER-PISAN / RBTP une modification du marché intitulé : « *Travaux d'aménagement de l'avenue du Président Wilson Sud* » pour réaliser des prestations supplémentaires pour un montant de 16 010,00 € HT portant le montant total du marché à 679 254,75 € HT, introduisant un % d'écart de 2,41 % par rapport au montant total du marché.
- N°83/2020** : signe avec le groupement PREVIMED une modification du marché intitulé : « *Contrat d'entretien des défibrillateurs* » pour intégrer dans le contrat un nouveau défibrillateur portant le montant annuel à 1 254,00 € HT au lieu de 1 125,00 € HT.
- N°84/2020** : signe l'acte d'engagement avec l'entreprise «EDENRED FRANCE» du marché intitulé : « *prestation d'émission, de livraison et suivi de gestion de titres restaurant* ». Le marché est à bons de commande sans maximum. Il sera facturé uniquement la valeur faciale des titres restaurant sans aucun frais.
- N°85/2020** : signe l'acte d'engagement avec le groupement GARNIER-PISAN / SNTC / EUROVIA du marché intitulé : « *Travaux sur les réseaux* ». Le marché est un accord cadre à bons de commande avec un maximum inférieur au seuil des procédures formalisées (pour les marchés de travaux 5 350 000 €) sur la durée totale du marché.
- N°86/2020** : signe avec le groupement GARNIER-PISAN / SNTC / EUROVIA une modification du marché intitulé : « *déplacement du poste de relèvement le Deffens* » pour réaliser des travaux supplémentaires pour un montant de 22 975,70 € HT, portant le montant total du marché à 182 692,70 € HT, introduisant un % d'écart de 14,39 % par rapport au montant total du marché.
- N°87/2020** : signe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 le contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation des logiciels « *civil net finances* » et « *civil net patrimoine* » avec la Société CIRIL GROUP SAS pour un montant annuel de 9 144,20 € HT.
- N°88/2020** : signe avec l'entreprise ORANGE une modification du marché intitulé : « *marché de téléphonie - lot 1- téléphonie fixe et accès internet* » afin de prolonger sa durée jusqu'au 31 janvier 2021. Le montant de l'avenant (donné à titre indicatif) est de 8 000.00 euros HT qui correspond aux frais d'abonnement et de consommations durant la prolongation du marché.
- N°89/2020** : signe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour une durée d'un an, un contrat de maintenance à l'utilisation du logiciel GEODP Placier avec la Société ILTR pour un montant annuel de 425,40 € H.T.